MAIRIE DE PUTTELANGE-LES-THIONVILLE

FLASH INFO

Année 2019 n° 048

21 mai 2019

Circulation routière modifiée à Puttelange et à Himeling

Depuis hier, lundi 20 mai, **la circulation routière est définitivement modifiée** à Puttelange, dans **la rue du Pont et la rue de la Justice**. Désormais, elle se fait comme suit :

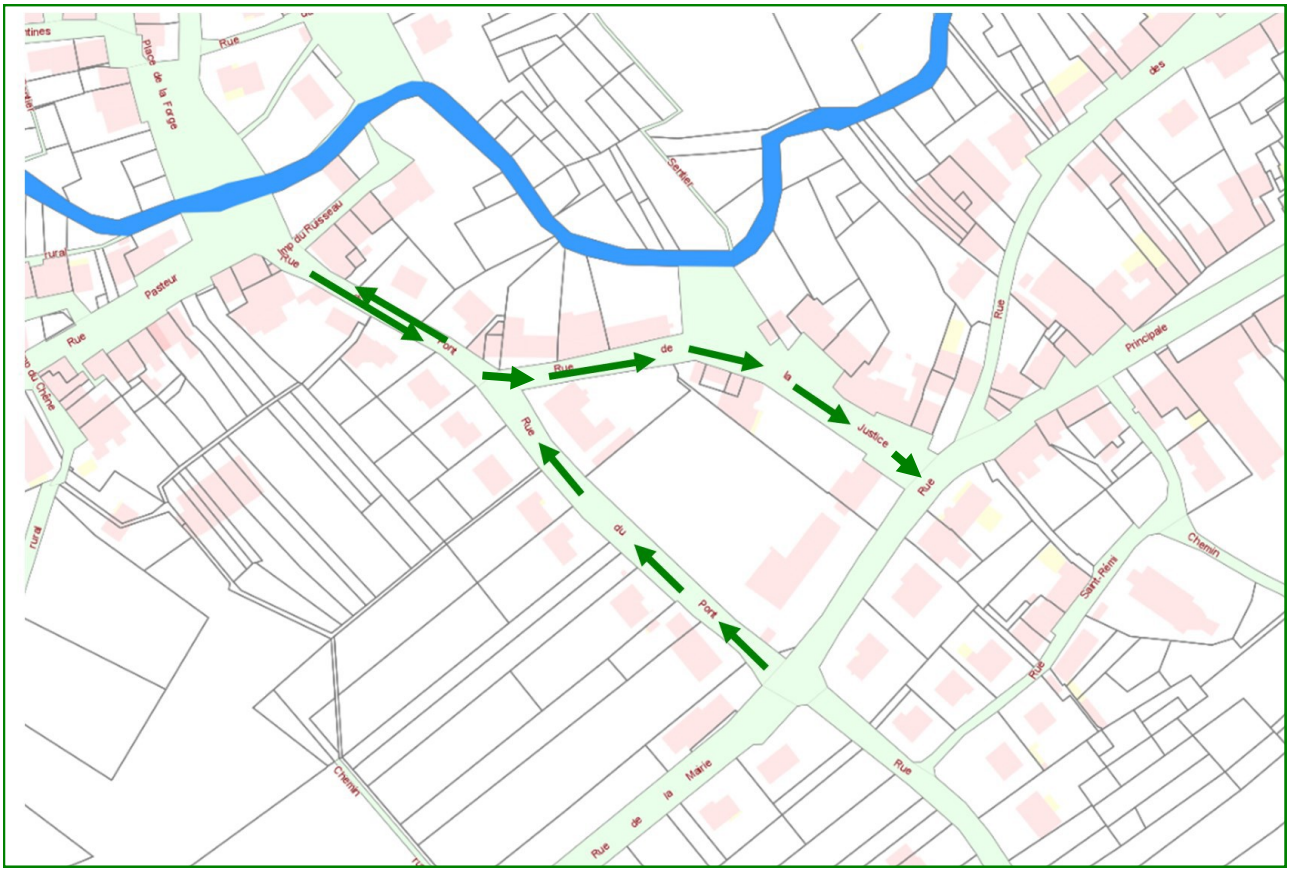

De même, il est rappelé que la **circulation routière est interdite dans la traverse de Himeling**, sauf pour l'ensemble des administrés qui y sont domiciliés, les parents d'enfants gardés en nourrice ou à la crèche à Himeling, les sociétés de livraison, les services universels (facteur, éboueurs, pompiers, médecins, infirmiers, aides à la personne intervenant exclusivement à Himeling), les agriculteurs qui y exploitent des terres, les employés et clients des sociétés qui y sont implantées, les affouagistes opérant dans la forêt.

La gendarmerie a été sollicitée pour des contrôles réguliers, opérés également par des élus dans leur fonction d'officiers de Police Judiciaire.

Merci de bien vouloir tenir informés vos voisins non internautes.